



*De toujours, pour tous, tu étais CHARLY
Dans l'après-midi du 24 avril tu es parti.*

*Te voilà installé pour une dernière méridienne.
Que la Paix et la Sérénité soient tiennes.*

MERCI d'avoir été ce que tu as été.

*Tous, nous sommes reconnaissants d'avoir,
dans la vie, côtoyé un être si attentionné.*

Charles COLLET-AUTIER

30.12.1922 – 24.04.2014

Son épouse: Maryse **Collet-Autier**;

Son fils et sa belle fille: Alain et Josiane **Collet-Hämmerli**;

Sa fille: Christine **Collet**;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:

Céline et Michael **Chatelan** et Florian;

Lionel **Collet** et Christel **Magenat**, Thibaut et Lohan;

Ses nièces et neveux: les familles de

Sylvain **Collet**, Josiane **Eymann**, Claudine **Uebersax**, Eric **Collet**;

Ses belles sœurs:

Janine **Collet**;

Liliane **Authier** et famille;

Les personnes désirant dire adieu à Charly sont les bienvenues au temple de Penthéraz, le **mardi 29 avril à 14 heures**, ou aux honneurs à la sortie du temple, suivi d'un moment d'amitié à la grande salle.

Un grand merci à tout le personnel de l'EMS des Châteaux à Echallens.

Plutôt que des fleurs, pensez à la Paroisse du Talent 1376 Goumoëns cccp 17-655498-2, mention «Charles Collet».

Domiciles de la famille:

Ruelle de la Pendule 4, 1375 **Penthéraz**.

Hameau de la Fontaine 30, 1040 **Echallens**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.